

## Les données de caisses : une nouvelle source pour le calcul de l'Indice de prix à la consommation

**Le 20 février prochain, l'Insee publiera l'indice des prix à la consommation (résultats définitifs de janvier 2020) en mobilisant les données de caisses des enseignes de la grande distribution.**

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 19 FÉVRIER 2020

**Le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC) est basé sur l'observation mensuelle d'un panier fixe de biens et de services à partir de différentes sources. Sur tout le territoire et dans toutes les formes de points de vente, les enquêteurs collectent sur le terrain 160 000 prix pour l'ensemble des produits consommés par les ménages. Se sont ajoutés progressivement 500 000 prix relevés de façon dématérialisée (tarifs, consommation internet, données administratives...).**

**À partir de janvier, une nouvelle source, les données de caisses, sera mobilisée. Elles concernent les produits alimentaires industriels, d'entretien, d'hygiène et de beauté, près de 80 millions de produits vendus en super et hypermarchés de France métropolitaine, soit environ 10 % du panier mensuel.**

#### **L'IPC est basé sur l'observation d'un panier fixe de biens et de services**

**Le panier est actualisé chaque année pour rester représentatif de la consommation des ménages.** Par exemple, au cours de ces 40 dernières années, l'indice des prix à la consommation a ainsi remplacé dans son panier le disque vinyle par la cassette-audio puis par le CD avant d'intégrer la musique en streaming. Chaque produit est pondéré, dans l'indice global, proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages.

L'indice des prix à la consommation est la référence pour déterminer l'évolution : des loyers (via l'indice de référence des loyers), des retraites, ainsi que des pensions alimentaires et des rentes viagères. De même, l'IPC des ménages modestes, ouvriers et employés, est pris en compte pour la revalorisation du SMIC. Il permet de diagnostiquer, chaque mois, une éventuelle accentuation des tensions inflationnistes ou déflationnistes au sein de l'économie française.

#### **Une nouvelle source de données : près de 80 millions de produits**

**Collectées en continu et centralisées quotidiennement**, les données de caisses apportent des informations sur les prix payés et les produits achetés. Recueillies par les enseignes de la grande distribution au moment où le consommateur passe à la caisse du magasin, elles rendent compte des quantités vendues pour chaque produit et du prix ou chiffre d'affaires associé. Beaucoup plus volumineuses que les données mobilisées jusqu'à présent, elles constituent une réelle opportunité pour le calcul de statistiques des prix. Près de 80 millions de produits présents dans les données de caisses remplaceront 30 000 relevés sur le terrain.

#### **Des travaux préparatoires importants pour exploiter cette nouvelle source de données**

En utilisant cette nouvelle source de données, l'Insee rejoint le club des pays européens qui exploitaient déjà les données de caisses pour le calcul de leur indice des prix à la consommation, sous l'égide d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

L'utilisation de cette nouvelle source de données a été précédée par des travaux méthodologiques importants et une expérimentation grande nature pendant un an. Enfin, un arrêté du 13 avril 2017 sécurise la transmission de ces données à l'Insee par les enseignes de la grande distribution.

## **Des indices plus précis, une meilleure représentativité des produits suivis**

L'exhaustivité de la source permet de produire des indices plus précis. La connaissance fine des quantités dans les données de caisse favorisera le suivi des produits les plus consommés. À terme, les données de caisses permettront de produire de nouvelles statistiques, par exemple des prix moyens, des comparaisons spatiales de prix ou des indices de prix régionaux.

## **À propos de l'Insee**

*L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (office de statistique de l'Union européenne) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. [Insee.fr](http://Insee.fr)*